

Les dynamiques d'intégration et d'assimilation des outre-mers à la métropole sont étudiées à travers deux thèmes, étroitement liés : l'usage de la langue française, ciment de l'unité nationale et l'implantation de populations originaires des outre-mers en métropole. L'accent est mis sur l'analyse des différenciations spatiales ultramarines, avec la part de la population écrivant le français, et sur celle de la répartition régionale des Domiens installés en métropole.

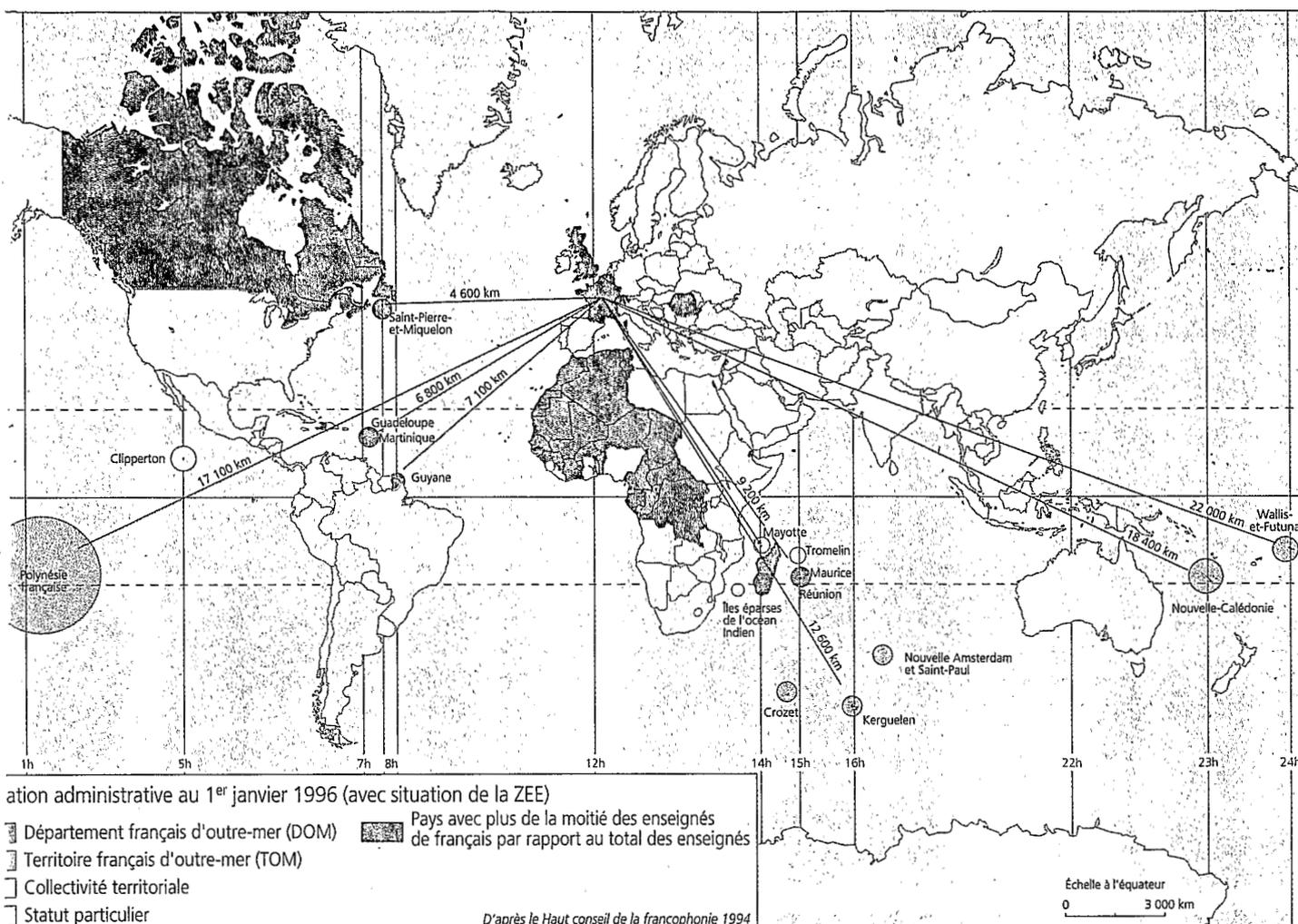
La langue française — qu'elle soit parlée ou écrite — est un vecteur essentiel d'assimilation et d'acculturation (carte 13.1.1 et graphique 13.1.2). Si les ouvrages traitant des parlers créoles et des langues vernaculaires permettent d'appréhender les concepts de créolité et d'identité dans les outre-mers, ils négligent souvent la dimension spatiale de ces phénomènes. Les pratiques linguistiques montrent en effet de profondes disparités non seulement entre les outre-mers, mais encore à l'intérieur de chacun de ces territoires, et ce en fonction des catégories sociales, des milieux urbain ou rural et du poids des traditions. En outre, les parlers créoles, les langues vernaculaires et le français cohabitent souvent au sein d'un même espace ou d'une même catégorie sociale en fonction des circonstances (nécessités professionnelles, démarches officielles, vie quotidienne). L'absence, ou l'hétérogénéité des données statistiques, interdit de représenter cartographiquement le poids respectif de la langue officielle et des langues autochtones.

Les résultats des enquêtes sur la pratique du français écrit doivent être interprétés avec précaution puisque les populations de référence ne sont pas toujours les mêmes. En dépit de ces limites, quelques enseignements peuvent être tirés de leur cartographie (carte 13.1.3). Dans tout l'Outre-mer, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon, la part de la population écrivant le français est inférieure à celle de la métropole. Ceci montre que, dans le domaine de la scolarisation, des efforts restent à faire partout. Néanmoins apparaissent entre les espaces ultramarins de profondes différences qui ne recourent pas la distinction entre DOM, TOM et collectivités territoriales. En général, le pourcentage de personnes écrivant le français dépend de la date de la généralisation de la scolarisation, du pourcentage de la population autochtone, du poids des traditions et du lieu de résidence. Un premier ensemble se distingue, comprenant Saint-Pierre-et-Miquelon, la Martinique et la Nouvelle-Calédonie, le français jouant pour cette dernière

le rôle de langue fédératrice puisque 29 langues vernaculaires sont parlées par 70 000 personnes. La Guadeloupe est en situation intermédiaire entre ce premier groupe et un second, où la part de population écrivant le français est moins élevée et qui rassemble la Réunion, la Guyane (forte population étrangère peu alphabétisée) et la Polynésie française. Dans ce territoire, le tahitien, parlé dans l'ensemble de l'aire polynésienne, rend le français moins « utile ». Enfin, un dernier ensemble associe Wallis-et-Futuna, avec 72% seulement de la population âgée de 15 ans et plus écrivant le français, à Mayotte, où c'est le cas de 43% des personnes âgées de 10 ans et plus.

On constate aussi de fortes disparités intercommunales, qu'expliquent de multiples facteurs. Dans les communes rurales, le niveau de connaissance du français écrit est plus bas que dans les communes urbaines. Celles-ci, mieux pourvues en écoles, abritent les catégories sociales les plus favorisées et concentrent un grand nombre d'emplois nécessitant la pratique du français écrit. Les communes regroupant un fort pourcentage de population étrangère sont aussi défavorisées : la Guyane, où le pourcentage de personnes écrivant le français est faible, est le seul espace ultramarin où le taux dans le chef-lieu du département est inférieur à celui d'autres communes. Enfin, dans les TOM, les différences géographiques sont également liées à la part de la population communale autochtone ou d'origine étrangère ; à l'échelle de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans et plus qui ne sont pas scolarisés reflète ces disparités : 2% des Européens, 10% des Wallisiens et 17% des Indonésiens.

Les échanges de population entre les DOM et la métropole sont une autre composante majeure du processus d'intégration à l'espace national (carte 13.1.4). En 1990, 339 600 personnes (soit 18% de la population des outre-mers) nées dans les espaces ultramarins vivaient en métropole (93% étaient natives des DOM), soit un Domien



13.1.1. Les outre-mers et leurs liens avec la métropole

liaisons aériennes, véritable cordon ombilical entre les outre-mers et la métropole, atténuent les contraintes quotidiennes. Le français est la langue maternelle d'environ 105 millions de personnes dans le monde.

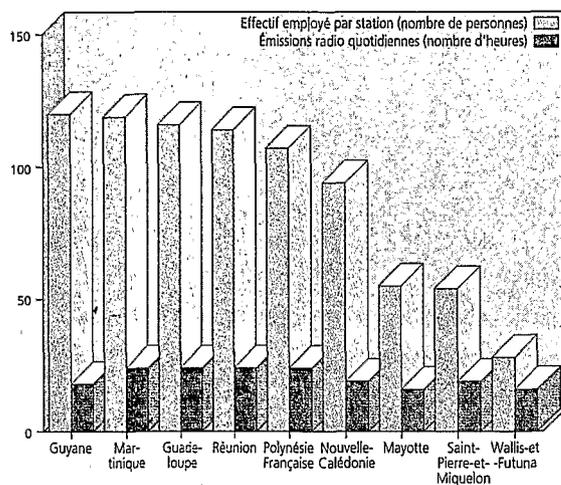
sur 5 et un Tomien ou habitant d'une collectivité territoriale sur 20. L'écart entre ces deux rapports s'explique à la fois par l'effet de la distance (carte 13.1.1), les structures ethniques, les spécificités culturelles des TOM et des collectivités territoriales. En 1982, 282 300 natifs des outre-mers résidaient en métropole (graphique 13.1.5). Entre les deux derniers recensements, le taux d'accroissement était de 20%, soit la croissance la plus modérée depuis 1954. Cette population présente de nombreuses particularités : une prépondérance féminine, même si l'écart tend à se réduire; une forte proportion de jeunes et

d'adultes (87% entre 15 et 64 ans), ce qui induit un fort taux d'activité (74% contre 55% pour les métropolitains); un taux de chômage (13% en 1990) plus proche de celui des métropolitains que de celui des étrangers; la suprématie du salariat (97% des actifs contre 86% des actifs métropolitains); une forte tertiarisation (80% des actifs contre 67% des métropolitains); une préférence pour la fonction publique (plus de 50% des salariés contre 34% en métropole); enfin une installation durable, voire définitive.

L'implantation régionale des natifs des départements français d'Amérique (DFA) et des Réunionnais diffère

13.1.2. RFO, une ouverture privilégiée sur les espaces locaux, national et mondial

Créée en 1982, RFO (Société nationale de Radio-Télévision française d'Outre-mer) a pour mission de proposer au public des espaces ultramarins (près de deux millions d'habitants) des informations



Source: Société nationale de télévision française d'Outre-Mer (RFO), 1995

locales, nationales et internationales ainsi que des reportages variés traitant de l'histoire, de la culture, des modes de vie et des traditions des outre-mers. Son originalité tient au fait qu'elle diffuse sur toutes ses stations des programmes de « proximité » relatifs à l'actualité musicale, artistique ou littéraire. La plupart des stations émettent non seulement en français mais encore, selon les champs culturels, en créole, tahitien, wallisien et futunien. RFO établit un lien permanent entre la métropole et ces espaces lointains, tant par les satellites qui permettent aux habitants de suivre l'actualité internationale grâce aux relais parisiens de la société, que par les émissions *Outre-mers* diffusées en métropole. RFO constitue ainsi pour les outre-mers une plate-forme de rayonnement linguistique et culturel.

Les DOM, les TOM et les collectivités territoriales les plus favorisés (nombre d'heures d'écoute et effectifs par station) correspondent aux espaces les plus peuplés qui disposent des moyens médiatiques les plus anciennement implantés (Martinique, Guadeloupe, Réunion et Polynésie française).

Les espaces ultramarins les plus isolés, qui sont aussi les moins peuplés, ont des liens radiotélévisuels plus distendus avec la métropole : Wallis-et-Futuna reçoit les programmes nationaux à partir de Nouméa qui sert de relais; Saint-Pierre-et-Miquelon ne bénéficie que d'une télévision locale, les programmes de radio étant relayés par RFI; Mayotte ne reçoit les programmes de France 2 que depuis 1990.

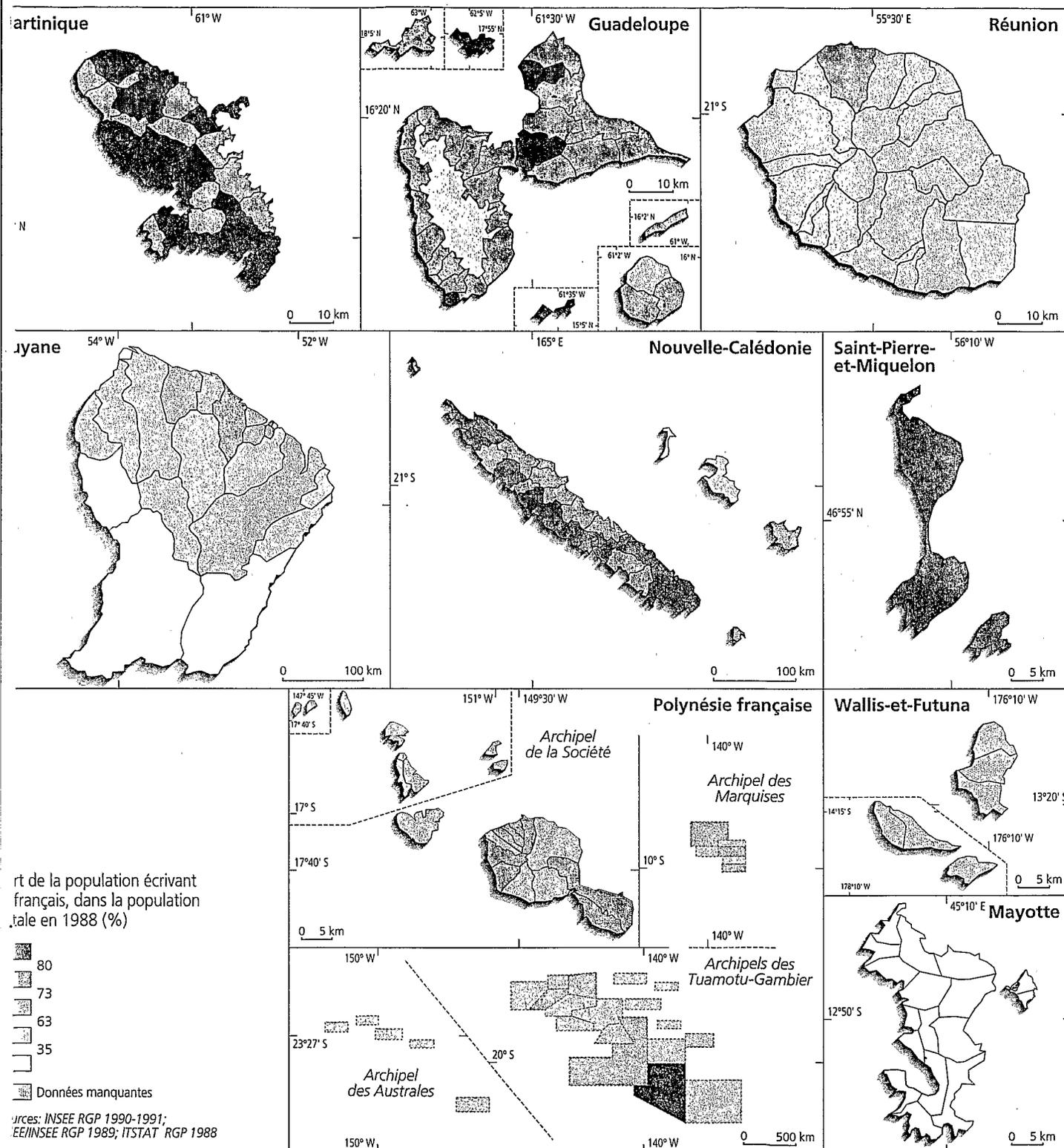
assez sensiblement. Si l'Île-de-France domine, puisque 62% des natifs des DOM y habitent, la répartition des Réunionnais montre une certaine dispersion : 51% des natifs dans la région capitale contre 73% pour les DFA. Si trois régions accueillent plus de 3% des natifs des DFA, c'est le cas de neuf d'entre elles pour les Réunionnais dont 9% pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 12% pour Rhône-Alpes, deuxième région de résidence des Domiens contre 4% des natifs des DFA.

En 1990, selon la terminologie de l'INSEE, les « originaires des DOM-TOM » rassemblaient non seulement les natifs des espaces ultramarins mais encore leurs enfants, quel que soit leur lieu de naissance, ce qui représentait 526 500 personnes (1% de la population métropolitaine). En 1990, les « enfants des familles » (naissances issues d'un père ou d'une mère nés dans les DOM), sont au nombre de 251 220, soit 38% de plus qu'en 1988, signe d'un accroissement du nombre de familles, souvent monoparentales et implantées en métropole. Cependant, les projets migratoires des natifs adultes des DOM d'ici l'an 2000 (enquête menée par l'INSEE dans les DOM et

en métropole en 1991 et 1992) révèlent une forte mobilité potentielle : 53% des natifs des DOM résidant en métropole envisagent un retour (12% en sont persuadés et 41% vont essayer); 39% des Domiens vivant dans un DOM et ayant déjà séjourné en métropole (un Domien sur quatre vivant dans un DOM a déjà vécu en métropole) n'excluent pas une nouvelle migration, alors que c'est le cas de seulement 28% des Domiens n'ayant jamais résidé en métropole.

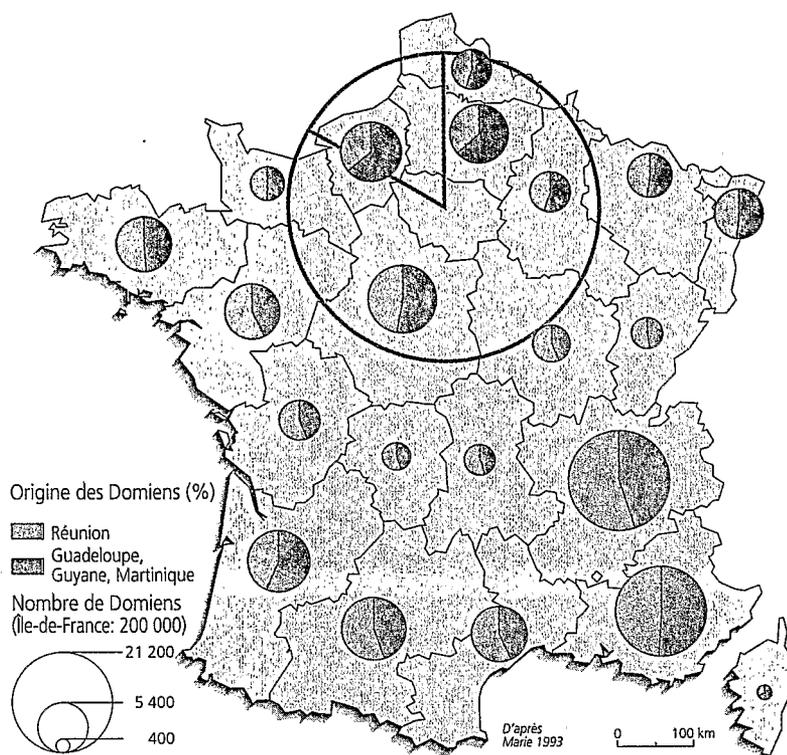
Henry Godard
avec la collaboration de Benoît Antheaume,
Wilfrid Bertile, Didier Benjamin, Marie S. Bock,
Philippe Waniez

Références : DANDOY G., WANIEZ P., ANTHEAUME B., 1992, « Autochtones et langue française dans les départements et territoires d'Outre-mer », *Mappemonde*, 2, p. 46-48.— AZIZ J.-S., LAVERTU J., 1994, « Les Projets de migration DOM-Métropole », *INSEE Première*, n° 311.— BERTILE W., 1993, « Partir pour France », *l'inéluctable mobilité : l'émigration des Réunionnais vers la Métropole*, Saint-Denis, Conseil régional, rapport, 258 p.— MARIE C.-V., 1993, *Les Populations originaires des DOM-TOM, nées et originaires, résidant en France métropolitaine*, Paris, INSEE, 169 p.



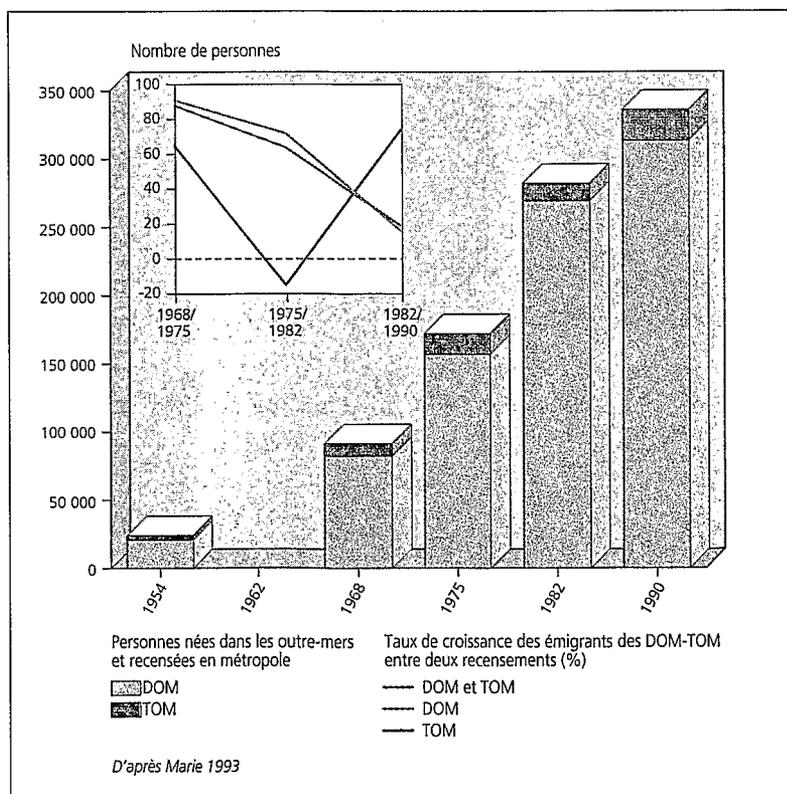
13.1.3. La pratique du français écrit

La pratique inégale du français écrit reflète l'ancienneté des efforts de scolarisation, les différences de statut administratif, le poids des parlers créoles et des langues vernaculaires.



13.1.4. La population originaire des DOM vivant en métropole

La région privilégiée d'implantation des Domiens en métropole reste l'Île-de-France. De fortes concentrations de Domiens apparaissent dans le quart sud-est du pays.



13.1.5. La population originaire des outre-mers et recensée en métropole

Peu nombreuses avant 1960, les personnes nées dans les outre-mers et recensées en métropole ont ensuite enregistré une forte progression dont le rythme a ralenti à partir des années 1980. L'essentiel des flux migratoires provient des DOM.

ATLAS DE FRANCE

dirigé par Thérèse Saint-Julien

Volume 13

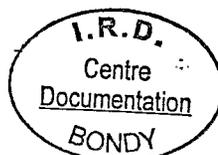
LES OUTRE-MERS

coordination scientifique :

Henry Godard

RECLUS
La Documentation Française
1998

18 JUL. 2000



010003059

L
RA

Ce volume de l'*Atlas de France* a été coordonné par Henry **Godard**, professeur à l'Université de la Réunion, en liaison avec Didier **Benjamin** (Université de la Réunion), Robert **D'Ercole** (Université de Chambéry), Jean-Christophe **Gay** (Université de la Réunion) et Christian **de Vassoigne** (Université des Antilles et de la Guyane) ont assuré le suivi des travaux sur les aires caraïbe et pacifique.

Ont collaboré à ce volume : Benoît **Antheaume** (ORSTOM), Wilfrid **Bertile** (Université de la Réunion), Marie S. **Bock** (Université de La Rochelle), Pascal **Brunello** (Université de La Rochelle), Roger **Brunet** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), Maurice **Burac** (Université des Antilles et de la Guyane), André **Calmont** (Université des Antilles et de la Guyane), Jean-Pierre **Chardon** (Université de La Rochelle), Olivier **Debray** (Association pour la promotion en milieu rural, Réunion), Jean-Paul **Deler** (CNRS, UMR REGARDS, Bordeaux), Olivier **Dollfus** (Université Paris VII), Olivier **Froté** (INSEE Réunion), Guy **Fontaine** (Université de la Réunion), Jean-Louis **Guébourg** (Université de la Réunion), Thierry **Hartog** (Université des Antilles et de la Guyane), Christophe **Hillairet** (Université de la Réunion), Bruno **Léal** (Université de La Rochelle), Daniel **Lefèvre** (Université de la Réunion), Françoise **Pagny** (Université des Antilles et de la Guyane), Bernard **Rémy** (Université de la Réunion), Laurent **Sens** (APR), Guérino **Sillère** (CNRS, GIP RECLUS), Philippe **Waniez** (ORSTOM).

AGORAH (Agence pour l'observation de la Réunion, l'aménagement et l'habitat, Réunion), **APR** (Association pour la promotion en milieu rural, Réunion), **CAH** (Commissariat à l'aménagement des Hauts Réunion), **CIDSP** (Centre d'informatisation des données sociopolitiques, Grenoble), **Conseils généraux** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), **Conseils régionaux** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), **DDAF** (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, Martinique), **DATAR** (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), **DDE** (Direction départementale de l'équipement, Martinique), **Délégation du territoire des îles Wallis-et-Futuna** (Paris), **Direction de la coordination, de l'action économique et du tourisme** (Mayotte), **Gîtes de France** (Réunion), **INSEE** (Institut national de la statistique et des études économiques ; direction régionale Réunion, direction interrégionale Antilles-Guyane), **IÉDOM** (Institut d'émission des départements d'outre-mer, Réunion), **IEOM** (Institut d'émission d'outre-mer, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française), **ITSTAT** (Institut territorial de la statistique, Polynésie française), **ITSEE** (Institut territorial de la statistique et des études économiques, Nouvelle-Calédonie), **Marine Nationale** (Marine aux Antilles, PC opérations), **Météo-France** (direction générale, Paris), **Office d'accueil de Saint-Pierre-et-Miquelon** (Paris), **Parquet de Saint-Denis** (Réunion), **RFO** (Société nationale de télévision française d'outre-mer, Paris).

Réalisation : GIP RECLUS, Maison de la Géographie, Montpellier

Traitement de l'information et cartographie : Guérino **Sillère** (CNRS),

avec la collaboration de Christophe **Hillairet** et Bernard **Rémy** (Université de la Réunion)

Secrétariat de rédaction : Marie-Madeleine **Usselmann** (CNRS) ; révision : Roger **Brunet** (CNRS), Régine **Vanduick** (CNRS)

Maquette intérieure et flashage : **Atelier 3**, Montpellier

Comité scientifique de l'Atlas de France

Franck **Auriac** (Université d'Avignon), Michèle **Béguin-Sachet** (Université Paris I), Madeleine **Brocard** (Université du Havre), Roger **Brunet** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), Colette **Cauvin** (Université Louis Pasteur, Strasbourg), Henri **Chamussy** (Université Joseph Fourier, Grenoble), Joël **Charre** (Université d'Avignon), Yvan **Chauviré** (Université Paris I), Jean-Paul **Cheyran** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), André **Dauphiné** (Université de Nice), Aliette **Delamarre** (Université Paris VII), François **Durand-Dastès** (Université Paris VII), Claude **Ecobichon** (Comité national pour l'information géographique, Paris), Robert **Ferras** (Université Paul Valéry, Montpellier), Armand **Frémont** (recteur de l'académie de Versailles), Henry **Godard** (Université de la Réunion), Loïc **Grasland** (Université d'Avignon), Yves **Guermond** (Université de Rouen), Robert **Hérin** (Université de Caen), Nicole **Jeantet** (INSEE, Paris), Jacques **Joly** (Université Pierre Mendès-France, Grenoble), Rémy **Knafou** (Université Paris VII), Daniel **Noin** (Université Paris I), Denise **Pumain** (Université Paris I), Violette **Rey** (ENS de Fontenay-Saint-Cloud), Henri **Reymond** (Université Louis Pasteur, Strasbourg), Thérèse **Saint-Julien** (Université Paris I), Hervé **Théry** (CNRS, Paris), Pierre **Usselmann** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), Michel **Vigouroux** (Université Paul Valéry, Montpellier), Jean-Claude **Wieber** (Université de Franche-Comté, Besançon), Jean-Claude **Ziv** (CNAM, Paris), Institut géographique national.